

M. Herridge: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre sait-il que le ministre des terres et forêts de la Colombie-Britannique avance, comme l'une des raisons du retard, le fait que les acheteurs éventuels d'énergie, qu'ils appartiennent au secteur privé, coopératif ou autre, n'ont pu en venir à une entente sur la façon de procéder et le prix?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, la question du prix est très importante. Comme mon honorable ami le sait, nous avons à maintes reprises déclaré qu'une condition essentielle des négociations aujourd'hui est de nous assurer que nous obtenions des États-Unis la garantie d'un prix qui permettra à cette entreprise de faire ses frais; et avant que nous obtenions cette garantie, nous ne nous proposons pas de consentir à la vente des avantages qu'on trouvera en aval. Mon honorable ami, j'en suis certain, sera des premiers à féliciter le gouvernement de l'attitude qu'il prend maintenant.

M. Herridge: Si cela se produit.

M. D. V. Pugh (Okanagan-Boundary): Monsieur l'Orateur, j'ai encore une question complémentaire à poser au ministre. La province de la Colombie-Britannique a-t-elle également une équipe de négociateurs? Le ministre a mentionné les deux gouvernements: le gouvernement fédéral et le gouvernement des États-Unis. Est-ce qu'on consulte M. Bennett? M. Bennett a-t-il une équipe de consultation qui travaille en collaboration avec les deux autres gouvernements?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, le gouvernement de la Colombie-Britannique est propriétaire de la ressource; les délibérations qui concernent particulièrement le prix doivent comprendre les consultations les plus étroites avec le gouvernement de la Colombie-Britannique. À l'avantage de mon honorable ami et pour la gouverne de la Chambre, je dirai que j'espère rencontrer à midi un représentant de la Colombie-Britannique...

Une voix: À midi?

L'hon. M. Martin: À une heure. J'espère rencontrer à ce moment-là un représentant de la Colombie-Britannique. Je puis dire que le gouvernement de la Colombie-Britannique semble être satisfait de la façon dont l'actuel gouvernement du Canada dirige l'affaire.

LES CÉRÉALES

HALIFAX—VAISSEAUX DES GRANDS LACS UTILISÉS
COMME ENTREPÔTS

À l'appel de l'ordre du jour.

M. Gerald A. Regan (Halifax): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au

ministre des Transports. Le ministre voudrait-il procéder à une enquête sur la possibilité d'établir, à la fin de la saison de navigation sur les lacs, une base à Halifax, pour un certain nombre de vaisseaux des Grands lacs transportant des céréales, afin de pouvoir les employer comme entrepôts de céréales, suppléant ainsi la capacité de nos éleveurs et permettant au port d'Halifax d'expédier davantage de céréales cet hiver?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur.

(Texte)

LES ÉDIFICES DU PARLEMENT

ON RÉCLAME LE BILINGUISME CHEZ LES
CONSTABLES DU PARLEMENT

À l'appel de l'ordre du jour.

M. Jean Chrétien (Saint-Maurice-Lafleche): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État.

Vu le manque de personnel bilingue dans la force constabulaire du parlement et le préjudice que subissent, de ce fait, les Canadiens d'expression française qui visitent le parlement, le comité de régie intérieure entend-il remédier immédiatement à cette situation?

(Traduction)

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Ma foi, Votre Honneur a entendu la question et je suis convaincu qu'on va l'étudier.

L'INDUSTRIE

MANITOBA—DOUBLE EMPLOI DE PROGRAMME
DE MISE EN VALEUR

À l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie. A-t-il consulté le gouvernement du Manitoba afin d'éviter les dépenses coûteuses qui découleraient du doublement au sein de son ministère?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, le premier ministre Roblin et moi-même avons échangé des lettres.

L'hon. M. Dinsdale: Une question complémentaire. Le ministre sait-il que le premier ministre du Manitoba prétend le contraire?

L'hon. M. Drury: Non, monsieur l'Orateur.